



Les Echos de TRILBARDOU

LE MOT DU MAIRE

OCTOBRE 2008

Chers Tribouloises et Triboulois,

La fin du printemps et l'été ont été riches en évènements de tous genres, notamment en ce qui concerne les gens du voyage et à ce titre il me paraît nécessaire de vous communiquer certaines informations que vous êtes en droit d'attendre.

Contrairement à ce que certaines rumeurs prétendent, un maire en 2008 n'a plus le droit de se substituer à un propriétaire pour déposer plainte en cas de stationnement illicite de gens du voyage sur des terrains privés. (loi du 05 mars 2007 modifiant celle du 05 juillet 2000). Il ne peut intervenir que dans le cas de troubles caractérisés à l'ordre public ou de problèmes sanitaires avérés. Nous détenons en Mairie l'original d'un courrier que nous a adressé Monsieur le Sous Préfet de Meaux à cet égard.

Deuxième point sujet à rumeurs : la pose de compteurs électriques provisoires sur des terrains non constructibles.

Là aussi, contrairement à certaines affirmations, la jurisprudence est très claire : un Maire n'a pas le droit de s'opposer à une demande de raccordement provisoire.

Il est important de préciser que ces raccordements n'ont strictement rien coûté à la commune, tous les frais ayant été intégralement pris en charge par les intéressés.

Il n'est pas dans le rôle du Maire de prendre des décisions contraires à la loi. Son rôle est de la respecter, même si certaines décisions apparaissent différentes de celles qui se faisaient hier encore.

Le temps passe, les lois évoluent et il nous faut nous adapter en intégrant également le facteur humain dans nos réflexions (paramètre de plus en plus présent dans les nouvelles lois).

Nous avons longuement réfléchi sur le Trilbardou de demain. Le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) a vécu et doit être remplacé prochainement par le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme). Il nous faut profiter de cette obligation légale pour intégrer les besoins du village pour les 25-30 années à venir.

Lors du conseil municipal du 25 septembre nous avons lancé cette opération qui demandera environ 4 ans avant d'être finalisée.

Pendant ce temps, il faudra que le village vive et nous savons dès maintenant que les exercices budgétaires à partir de l'horizon 2012 seront vraisemblablement difficiles.

Un document très explicite émanant de la Trésorerie Générale nous démontre que nos capacités actuelles d'augmentation des recettes fiscales sont très limitées. Nous pourrions bien sûr recourir à une augmentation des impôts locaux mais la marge de manœuvre est si faible que l'impact sur le budget de la commune en serait insignifiant. Ce n'est donc pas de ce côté là que nous pouvons espérer trouver les suppléments de recettes qui nous permettront de mieux appréhender les années futures.

C'est pour cette raison que nous avons été amené à reprendre le classement de la zone INA située face à la salle FPL (Salle des fêtes).

La création d'une petite zone pavillonnaire (7 maisons de type F4 / F5) devrait nous amener une première bouffée d'oxygène tant au plan des effectifs scolaires que sur celui des recettes fiscales (taxe de raccordement, impôts sur le foncier bâti et taxe d'habitation).

Le lancement de cette procédure fera l'objet d'une large concertation, sous toutes les formes possibles et souhaitées par vous afin que toute cette opération se réalise dans la plus grande clarté.

Il en sera de même pour la procédure du P.L.U pour laquelle nous aurons l'occasion en début 2009 de vous donner toutes les informations souhaitables.

Jacques DREVETON

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes s'est déroulée à peu près normalement sauf que :

- Le lundi 25 août au matin, après avoir obtenu des confirmations de l'ensemble des parents, les effectifs du primaire étaient de 23 élèves
- Le lundi 25 août après midi (14h00), lors d'un entretien avec le nouvel inspecteur de l'Education Nationale nous avons confirmé ce chiffre de 23 élèves.
- Le lundi 01 septembre nous avons appris que 3 enfants ne rejoindraient pas l'école Denisot le lendemain matin,
- Le mardi 02 septembre nous apprenions à nouveau qu'un autre enfant, ayant effectué la rentrée le matin même, ne rejoindrait plus l'école le jeudi suivant.
- Puis vers le 04 septembre une nouvelle défection d'un enfant (quittant en fait définitivement Trilbardou)

Les effectifs actuels sont donc de 18 élèves en primaire et 19 en maternelle

PRIX DES REPAS A LA CANTINE

En raison d'une forte attente des parents d'élèves la commission « scolaire – périscolaire » a proposé au conseil municipal de revoir les prix des repas servis à la cantine.

Après discussions, il a été décidé, à compter du 01 septembre 2008 :

- a) de ramener le prix du repas à 3,60 € pour le premier enfant,
 - b) de réajuster ce prix à 3 euros à partir du 2ème enfant.
-

DEGRADATIONS SUR LA SALLE FPL

En trois semaines nous avons dû faire remplacer la même fenêtre par deux fois en raison de bris de glaces provoqués par des tirs volontaires de ballons de football sur les vitres.

En cas de récidive nous devons déposer plainte auprès des services de Gendarmerie pour que les auteurs soient contraints d'assumer les conséquences de leurs gestes.

Nous souhaitons sincèrement ne pas devoir en arriver là.

POUBELLES EN BORD DE MARNE

3 poubelles ont été installées en bord de marne afin de permettre aux pique-niqueurs du dimanche de respecter la nature.

Des progrès ont été constatés depuis mais il reste encore beaucoup à faire en ce domaine.

CONTRAT RURAL

Le chantier de l'église touche enfin à sa fin après corrections de certaines malfaçons.

Nous venons de lancer un appel d'offre concernant l'aménagement des abords de la salle FPL. La mise à disposition de ces aires de jeux devrait se situer en début d'année 2009.

ETAT CIVIL :

Ils sont nés :

- Matthew, Henrick FOUITA	le 31 mai 2008
- Enzo, Gui THIEME	le 04 juin 2008
- Mohamed-Taha BOUCHICHIT	le 21 juin 2008
- Yona LEVI	le 02 juillet 2008
- Lorène, Eliana MODESTE	le 16 juillet 2008
- Efflam VILLE	le 17 juillet 2008
- Théo LOCREL	le 23 juillet 2008
- Naia, ines DE OLIVEIRA	le 22 août 2008

Ils nous ont quitté :

- Gilbert PREJEAN le 28 mai 2008

BARRIERES DE SECURITE

Nous devons procéder prochainement à un recensement des barrières, plots, panneaux... destinés à améliorer la sécurité au sein du village. Nous demandons aux Tribouloises et Triboulois de bien vouloir nous faire connaître leurs souhaits en la matière

LIMITATION DE VITESSE RUE GALLIENI ET RUE DU NOUVEAU PONT

Depuis le 25 août 2008 et en accord avec les services du Conseil Général une limitation de vitesse à 30 km/h concernant les poids lourds a été instaurée entre le pont du canal et le nouveau Pont.

FICHES TECHNIQUES

Il est parfois difficile d'aborder certains sujets dans les « échos de Trilbardou » en raison de leurs importances et du nombre de lignes nécessaires pour vous donner une information correcte.

Pour pallier ces difficultés nous allons éditer des « fiches techniques » qui seront jointes aux « échos » ou distribuées à part en cas d'urgence.

Dans ce numéro vous trouverez la fiche n°1 traitant des documents devant être remplis en cas de travaux à réaliser.

Ces informations vous sont données à toutes fins utiles mais vous pouvez à tout moment contacter les services de la Mairie sur des problèmes spécifiques.

Si vous souhaitez obtenir d'autres informations via ces fiches n'hésitez pas à nous le faire savoir.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Adresse : Impasse de la Mairie

Téléphone : 01 60 01 90 60

Internet : mairie.trilbardou@wanadoo.fr

Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h30.

Une permanence est assurée par les élus un samedi sur deux le matin de 10h00 à 12h00 (premier et troisième samedi de chaque mois).

ECOLE DENISOT

- Horaires : 08h30 – 11h30

13h30 – 16h30

- Garderie 07h00 – 08h20

16h30 – 19h00

- Cantine tarif 3,60 € pour le premier enfant,
3,00 € à partir du deuxième enfant

- Garderie 07h00 – 08h20 1,80€

16h30 – 19h00 2,20€

CHEQUES EMPLOI-SERVICE UNIVERSEL

Dans le cadre du Cesu préfinancé, les titres Cesu peuvent être utilisés pour payer la garde d'enfants hors du domicile assurée par une assistante maternelle agréée, une structure d'accueil (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants), une garderie périscolaire.

LOGEMENT PLACE DES TILLEULS

Un petit appartement situé au rez de chaussée du bâtiment était dans un état pitoyable.

Lors de l'élaboration du budget 2008 nous avons prévu une enveloppe de 15.000 € pour la réhabilitation de ce logement.

Des travaux supplémentaires ont dû être réalisés sur les circuits « électricité », le montant total de ces travaux se montant à 16.575 € (ttc)

Sachant que :

- nous récupérerons la tva soit 2716,28 €,
- nous allons recevoir une subvention de 6000 € au titre des réserves parlementaires,
- cet appartement sera loué sur une base de 500 € par mois,

nous récupérerons notre investissement de 7858,59 € en 16 mois.

GESTION DES DECHETS

Rappel des dates :

- **poubelles « bordeaux »**

Ordures ménagères mardi et vendredi matin

- **poubelles « bleues »**

Recyclable jeudi après-midi

- **déchets verts** jeudi matin

Ne sortez vos sacs que la veille au soir du passage car en cas de pluie les sacs en papier se détériorent et peuvent être laissés sur place.

Les déchets verts seront ramassés jusqu'au jeudi 27 novembre 2008. Les sacs sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.

- **extras ménagers : 2008**

mercredi 17 décembre matin

Ne jetez pas n'importe quoi. La liste des déchets pouvant être collectés est disponible en mairie. Tout déchet non autorisé est laissé sur place et pose de sérieux problèmes aux agents municipaux.

N'oubliez pas **qu'une déchetterie est à votre disposition à Crégy lès Meaux**, gratuitement et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Horaires d'hiver (01 octobre - 31 mars)

Lundi au vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00 14h00-18h00

Dimanche : 09h00 -12h00

Téléphone : 01 60 24 75 70

MANIFESTATIONS A TRILBARDOU 2008

22 octobre Spectacle Bibliobus salle des fêtes
offert par la CAPM



22 novembre loto – club de l'amitié
07 décembre Noël des enfants mairie et comité
des fêtes

INFORMATIONS EN MAIRIE

Différentes plaquettes d'information sont à votre disposition en mairie, que ce soit dans le domaine juridique (permanences juridiques, rénovation de l'habitat), loisirs (programme de la médiathèque, passage du bibliobus), activités sportives (école des sports de Montry pour les enfants, carte d'entrée à Jablines), ainsi que toutes sortes de documents.

BOITE A IDEES

Vous avez :

- des idées,
- des projets,
- des questions à poser,

N'hésitez pas à contacter la Mairie et à alimenter notre boîte à idées.

Toutes vos suggestions seront traitées et des réponses vous seront données.

Téléphone 01 60 61 52 41

Fax 01 60 61 90 81

Email : mairie.trilbardou@wanadoo.fr

SITE INTERNET

Un site internet est ouvert.

Il est accessible bien qu'en cours de création.

Il contient entre autre :

- des informations sur le village
- les comptes rendus des conseils municipaux de 2007 et 2008
- les échos de Trilbardou (2008)
- des informations sur la C.A.P .M (Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux)

Si vous souhaitez que des rubriques soient ajoutées ou complétées n'hésitez pas à nous le faire savoir via l'email de la Mairie.

Adresse du site :

mairie-trilbardou.com

UN RAPPEL IMPORTANT

Lors des inscriptions en Mairie en tant que résidents ou pour l'inscription sur listes électorales beaucoup de familles omettent de déclarer également leurs enfants.

Il se peut donc que certains enfants, ne figurant pas sur nos registres, soient « oubliés » lors de l'établissement des listes de Noël.